

APAVE ALSACIENNE S.A.S.  
METZ  
8, rue Pierre Simon de Laplace  
B.P. 65175

57075 METZ Cedex 3

Tél. : 0387740171

Fax : 0387372829

## Attestation individuelle de fin de formation

(Article L 6353-1 du Code du Travail)

Nom : COSTET  
Prénom : Sébastien

A suivi la formation

ATX028-0004 Personnes autorisées «ISM ATEX niveaux 2E+2M»

Organisée à JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG SARL du 07/12/2016 au 12/12/2016 et d'une durée de 28 heure(s).

La nature de cette action de formation entre dans l'une des catégories prévues par les articles L6313-1 et L6314-1 du Code du Travail : pré-formation et préparation à la vie professionnelle, adaptation et développement des compétences, promotion professionnelle, prévention, conversion, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, formation continue relative à la radioprotection des personnes (articles L. 1333-11 du code de la santé publique), actions permettant aux travailleurs de faire valider les acquis de leur expérience. prévue à l'article L6313-1 du code du travail.

Le stagiaire a participé à la formation qui visait à développer les capacités correspondantes aux objectifs opérationnels suivants :

- accueillir et encadrer (vis à vis des ATEX) les agents d'exécution sur site,
- garantir le respect des règles définies dans le référentiel ISM-ATEX.

- II / Elle a obtenu un avis favorable à l'issue de la validation des acquis en fin de formation.  
 II / Elle a obtenu un avis défavorable à l'issue de la validation des acquis en fin de formation.  
 Ce stage ne donne pas lieu à une évaluation des acquis en fin de formation.

Fait à METZ, le 12/12/2016  
Le Responsable Formation

P. O. 

Nota : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation - Cette attestation permet de renseigner le passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail). Il est fortement recommandé de maintenir ses compétences à jour en se formant tout au long de la vie.